

COMMUNE DE VILLARD-SAINT-PANCRACE

CONSEIL MUNICIPAL
SESSION ORDINAIRE

Compte-rendu sommaire de la Séance du 20 décembre 2013, Présidence de Mme Laurence FINE, Maire.

Etaient présents : MM. COLOMBAN Bernard, FINE Sébastien, LEOTHAUD Jacques, CORDIER Eveline, CAZAN Alexandre, PESQUE Caroline, RAVEL-GARNERET Isabelle, BOULANGER François, PERRINO Charles.

Etaient représentés : Mme BOREL Brigitte par M. FINE Sébastien, Mme ARNAUD Patricia par M. COLOMBAN Bernard.

Absents excusés : MM. BIGOTTE Françoise, BREMOND Christian.

Mme RAVEL-GARNERET Isabelle a été élue secrétaire de séance.

Mme la Présidente a ouvert la séance et le Conseil a délibéré :

1°) Le conseil municipal vote une subvention de 5 910 €. au CCAS de la commune. (Unanimité)

2°) Le conseil municipal vote un modificatif aux tarifs des services pour l'année 2014. (Unanimité)

3°) Le conseil municipal vote une décision modificative (n° 3) au budget général 2013. (11 voix pour, 1 abstention : MM. BOULANGER François)

4°) Le conseil municipal décide d'adhérer à l'agence technique départementale (IT 05) à compter de 2014 et autorise Mme le Maire à signer un avenant à la convention en cours avec le conseil général pour le transfert des missions pour l'eau potable à IT 05. (Unanimité)

5°) Le conseil municipal fixe les tarifs applicables aux secours sur la commune pour la saison 2013/14. (Unanimité).

6°) Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer une convention avec les « Ambulances Altitude » et « Ambulances Assistance 05 » pour l'évacuation des victimes d'accidents de ski de fond. (Unanimité)

7°) Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer une convention avec l'ESF de Villard St Pancrace pour la mise à disposition d'un local au centre montagne pour la saison 2013/2014. (11 voix pour, 1 abstention : M. BOULANGER François)

8°) Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer une convention concernant la mise à disposition d'un véhicule par l'AS Edelweiss à l'école de la commune (Unanimité).

9°) Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer une convention de partenariat avec l'ESF de Villard St Pancrace relatif à une formalisation des relations entre les moniteurs et la commune, gestionnaire du site. (11 voix pour, 1 abstention : M. BOULANGER François)

10°) Dans le cadre de l'instruction du permis de construire n° PC00518313H0015, le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de M. CHAMBE Pierre pour le survol du domaine public pour la dépassée de toiture (façade Nord) (Unanimité)

11°) Le conseil municipal demande que le maintien du service de réanimation du centre hospitalier des Escartons à Briançon soit inclus dans le S.R.O.S 2012-2016 et autorise Mme le Maire à adresser un courrier au Directeur de l'ARS de la Région PACA (unanimité).

Le présent Extrait affiché à la porte de la Mairie en exécution de l'art. 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fait à Villard Saint Pancrace, le 23 décembre 2013

Le Maire
Laurence FINE